

PECTION ACADÉMIQUE DE MAINE-ET-LOIRE

Archi bulletin



Archives départementales de Maine-et-Loire, Fonds Chrétien



Sommaire

- Page 2 : Histoire de la carte postale par Pascal Tellier.
- Page 5 : Le registre matricule par le Groupe scolaire Joubert, Chalonnes-sur-Loire.
- Page 6 : Histoire et mathématiques : les parcours diversifiés, par le collège Les Fontaines ,
- Page 8 : L'atelier conte, École de La ChapelleSaint-Laud.
- $^{\bullet}$ Page 9: « À propos de … », une nouvelle publication aux Archives départementales.
- Page 10 : Infos/expos.

Numéro 24.Juin

Histoire de la carte postale

Qui n'a jamais eu entre les mains, ne serait-ce qu'une fois, une carte postale ancienne, au charme délicieusement suranné?

Elle naît de cartons ou de cartes-poste - illustrés ou non - qui circulent au milieu du XIXe siècle. En mars 2002, on a vendu aux enchères une carte postale illustrée à la main adressée à un citoyen anglais en 1840. Pour les historiens britanniques, il s'agit de la plus vieille carte postale au monde, alors que traditionnellement, on s'accorde à attribuer la paternité de la carte postale au prussien Heinrich von Stephan qui, en 1865, propose « un feuillet cartonné de correspondance devant circuler à découvert »; une idée reprise en 1869 par l'Autrichien Emmanuel Hermann, professeur d'économie.

La première carte postale officielle - qui est non illustrée - va circuler en Autriche le 1er octobre de cette même année. Ce pays est imité par l'Allemagne en 1870 ; puis suivent Belgique et la Suisse en 1871.

En revanche, en France, les députés sont hostiles, ils y voient une violation du secret de la correspondance avec l'absence d'enveloppe aussi perte mais une financière.



Cependant, les premières cartes postales vont circuler en France lors de la guerre avec la Prusse en 1870. En effet, lors du siège de Strasbourg, des cartes - portant l'estampille de la Croix-Rouge - destinées à communiquer succinctement avec l'extérieur vont être mises en circulation ; de même lors du siège de Paris, l'administration autorise l'envoi de cartes-poste transportées par aérostats.

En 1871, le parlement français va rejeter une première fois la libre circulation des cartes postales. Mais, le 20 décembre 1872, l'usage de la carte postale à découvert est légalisé ; dès le 15 janvier 1873, les bureaux de poste et de tabac les mettent en vente.

Dès l'origine, l'administration se réserve le monopole de l'impression. En 1875, l'industrie privée est autorisée à fabriquer et à vendre des cartes d'après un modèle défini par l'administration. À compter du 1^{er} janvier 1876, les français peuvent expédier des cartes à l'étranger.

La carte est imprimée : le recto est réservé exclusivement à l'adresse du destinataire tandis que le verso est utilisé pour la correspondance. Mais en 1883, on peut y faire figurer également, outre la correspondance, des mentions de toute nature, y compris une illustration. Le tarif d'affranchissement est de 10 centimes.

En Allemagne et en Autriche-Hongrie apparaissent sous la dénomination de « Grüss » - ce qui se traduit en français par « souvenir » - des cartes postales illustrées d'un dessin - voire de deux -, le plus souvent en couleur.

En France, les premières cartes illustrées voient le jour à l'occasion de l'exposition Universelle de 1889 à Paris. La première édition de masse représente la tour Eiffel dessinée par Libonis.

En 1891, le Marseillais Dominique Piazza innove en proposant une carte postale illustrée d'une reproduction photographique. Cependant, ces cartes demeurent rares pour des raisons techniques.

En 1903, une carte postale d'un nouveau modèle est présentée : le recto est divisé en deux parties, l'une réservée à la correspondance et l'autre pour l'adresse. Ainsi le verso de la carte est entièrement occupé par l'illustration.

Entre 1900 et 1914, c'est l'âge d'or de la carte postale en France.

Après des débuts timides, elle va connaître un grand succès, de par la qualité d'impression - phototypie -, son originalité et la diversité des sujets. Les photographes vont alors sillonner le pays, visiter les plus petits villages et immortaliser la France du début du siècle dernier, saisir les gens dans leur vie quotidienne. D'un coût modique, elle connaît une large diffusion ; on la trouve en vente dans les débits de tabac, les cafés et les épiceries, aux quatre coins de la France.

Les éditeurs vont rivaliser d'imagination et proposer des cartes diverses et variées quant au support - carton, bois, fer ou celluloïd - et quant aux thèmes - les métiers, les enfants, les fantaisies, la propagande politique, etc - et pour toutes les circonstances - les fêtes, les anniversaires, le 1^{er} avril, Noël, le 1^{er} de l'an, etc. Des cartes photos vont être également éditées, souvent en tirages limités, à l'occasion de manifestations particulières, d'événements insolites, de catastrophes ; à l'initiative d'artisans, de commerçants qui se font représenter, posant fièrement, devant leur atelier ou leur magasin.



Pendant la Grande Guerre, des cartes militaires de correspondance aux armées sont créées. La carte postale va être le témoin de son temps, aussi bien de la vie en première ligne que de la vie des civils et des militaires à l'arrière. On assiste à un développement considérable de la carte à vocation patriotique, mais aussi des cartes humoristiques militaires.

Coll. P. Tellier.

En revanche, les éditeurs de l'entre-deux-guerres, soucieux de rentabilité, vont privilégier la production de masse - au détriment des procédés plus artisanaux - les retirages avec une qualité de reproduction moindre - avec l'utilisation de l'héliogravure et de la couleur sépia.

Le 26 septembre 1940, les Allemands autorisent d'une part la circulation des cartes de correspondance familiale inter-zone destinées aux familles domiciliées de part et d'autre de la ligne de démarcation, et d'autre part les cartes de correspondance réservées aux prisonniers de guerre français Outre-Rhin.

Après-guerre, la carte postale va subir également, au fil des ans, la concurrence de nouveaux moyens de communication avec notamment le développement du téléphone et plus récemment des messageries électroniques. Il faut remarquer qu'à la différence de certains pays, les Français envoient peu de cartes postales sauf pendant les vacances.

Sur le plan technique, c'est l'apparition de la photo véritable ; puis, en 1950, on adopte un format de carte plus grand -10.5×15 au lieu de 9×13 - et, enfin, la couleur va progressivement détrôner le noir et blanc.

Depuis vingt-cinq ans, chaque semaine, des collectionneurs, toujours plus nombreux, fréquentent foires et salons spécialisés à la recherche de la perle rare. Longtemps délaissée, la carte postale a retrouvé ainsi une seconde jeunesse. Pour l'historien ou tout simplement le collectionneur, ce qui fait son

attrait et sa valeur documentaire, c'est qu'elle témoigne de ce qu'était la France au XX^e siècle.

La carte postale aux Archives départementales de Maine-et-Loire :

Les Archives départementales de Maine-et-Loire, outre le fonds de l'éditeur Chrétien (10 000 pièces environ), possèdent une collection de plus de 8000 cartes. À l'origine, elle est constituée du fonds de l'éditeur Alexandre Bruel et de ses successeurs, riche de 2121 cartes et d'autant de négatifs.

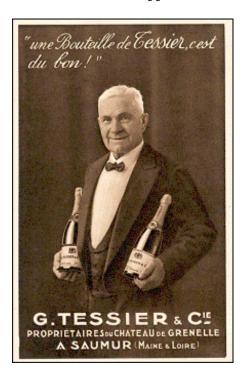
On peut mentionner également le don fait par Olivier Desmazières, géologue et historien angevin, membre de l'Académie d'Angers, qui au cours de sa vie avait accumulé de riches collections iconographiques relatives à l'histoire de Anjou. Le 2. novembre 1932, il fait un premier don de 1192 cartes postales, complété le 18 novembre, par un second de 245 cartes postales, dessins et gravures comme l'atteste le registre d'entrée des Archives départementales.



Thouarcé. Archives départementales de Maine-et-Loire, 6 Fi 7644.

La collection va s'accroître, au cours des ans, grâce aux nombreux dons ou legs émanant soit d'autres services d'archives, soit de particuliers, soit encore par achats auprès de marchands spécialisés ou lors de ventes publiques.

Il faut noter que ces dernières années, le fonds s'est enrichi de manière très sensible avec l'appui financier du Conseil général.



En 2001, le service a entrepris la numérisation de sa collection de cartes postales, ce qui représente 7913 cartes sur un total de 8221.On pourra les consulter en salle de lecture à partir du 27 juin 2002 où sera installé un écran de consultation. La recherche se fera par communes avec une recherche thématique pour les communes les plus importantes, en particulier Angers.

Les lecteurs pourront, s'ils le souhaitent, se faire délivrer des photocopies.

Cette opération de numérisation répond à un double objectif : faciliter la communication en salle de lecture et assurer une meilleure conservation.

À cette occasion, une exposition intitulée « La belle époque de la carte postale » est présentée aux Archives du 27 juin au 11 octobre 2002 (voir en dernière page).

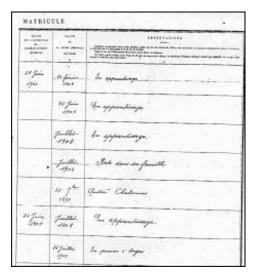
Coll. P. Tellier

Pascal Tellier, responsable des fonds iconographiques, Archives départementales de Maine-et-Loire.

À la recherche du passé à travers l'étude d'un document original :

le registre matricule d'une école

En faisant du rangement, la maîtresse a découvert le registre matricule de l'école de filles de Chalonnes-sur-Loire. Sur ce registre sont inscrits le nom des institutrices et ceux des élèves depuis la création de l'école en 1880 jusqu'à 1956.



Quand la maîtresse nous a montré pour la première fois ce registre, nous avons été impressionnés par sa présentation avec une couverture en carton ondulé cousue à la main, sa grande taille, son papier jauni, taché et déchiré, et surtout par l'écriture cursive, penchée et difficile à lire.

Ce document était si riche que nous ne savions pas comment l'étudier.

Nous avons alors rencontré A. Jacobzone, professeur au service éducatif des Archives départementales de Maine-et-Loire, pour qu'il nous guide et nous aide à travailler dessus. Nous avons réparti le travail avec l'autre classe de CM2 de notre école qui s'appelle actuellement groupe scolaire Joubert.

À l'aide de photocopies du registre matricule et par petits groupes, il fallait remplir des grilles préparées par monsieur Jacobzone et la maîtresse, correspondant à chacune des pages :

- relever les dates de rentrée et de sortie des élèves, calculer la durée de leur scolarité, faire des moyennes,
- calculer le nombre et l'âge des élèves ayant eu leur certificat d'études,
- mettre en rapport le devenir des élèves et la profession des parents.

C'est un travail très long car chaque classe s'intéresse à la vie scolaire et familiale d'environ 300 filles. À partir de cette étude, nous avons fait de la lecture, beaucoup de mathématiques (opérations, calcul mental, pourcentages...), de l'histoire, de la géographie et de l'informatique.

Nous avons découvert le déroulement de la scolarité des élèves, les examens que les filles préparaient à l'école primaire : certificat d'études primaires, brevet supérieur. Nous avons comparé avec notre classe. Quel a été notre étonnement quand nous avons découvert que certaines élèves avaient quitté l'école à 17 ou 18 ans ! Nous avons été amenés à nous poser de nombreuses questions. Nous avons aussi constaté que les institutrices de cette période faisaient parfois des réflexions désobligeantes sur leurs élèves.

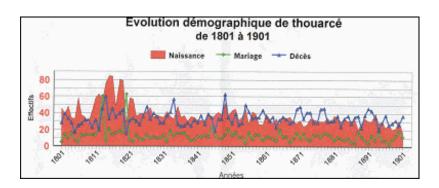
Nous avons découvert des professions qui nous étaient inconnues : roulier, rentier, journalier, huissier, cocher. Il a fallu faire des recherches. Nous sommes allés visiter la Cité des Métiers et Traditions de Saint-Laurent-de-la Plaine. Certaines professions ont actuellement disparu, et ce n'est pas toujours évident de les classer dans les grilles. Il a d'ailleurs fallu les modifier plusieurs fois.

Évolution de l'école, évolution des métiers des parents, évolution de la société à Chalonnes-sur-Loire de la fin du XXème siècle à 1945 en traversant les deux guerres, voilà toutes les découvertes que nous avons faites à travers ce travail sur document original. Nous y avons passé une grande partie de l'année. Nous avons appris beaucoup de choses et nous en sommes très contents et très fiers.

Les classes de CM2 du groupe Joubert de Chalonnes-sur-Loire

Histoire et mathématiques...

Depuis quatre ans, le collège « Les Fontaines » de Thouarcé s'est engagé, à travers une équipe de professeurs volontaires, dans les parcours diversifiés au niveau 5ème. Après avoir traité le Maghreb, les Amériques, les châteaux et chevaliers au Moyen Age, le thème retenu cette année est la Loire.



Voici son fonctionnement :

- 1. L'année scolaire est divisée en deux périodes
- 2. Quatre équipes de deux professeurs sont constituées. Ils sont chargés de réaliser, sous des aspects très différents du cours, tant sur la forme que sur le fond, une partie du programme de cinquième d'histoire-géographie.
- 3. Les quatre classes de cinquième sont déstructurées pour constituer quatre groupe de vingt élèves environ. Chaque élève passe dans deux thèmes qu'il aura choisis parmi les quatre proposés par les enseignants.
- 4. Chaque élève doit réaliser, à l'issue de son parcours diversifié, une production déterminée par lui-même et les enseignants qui l'encadrent.
- 5. Deux heures hebdomadaires sont attribuées à ces parcours diversifiés. Cette année, ce parcours se déroule le vendredi après-midi.

Acteur de ces parcours diversifiés depuis le début, je me suis associé, cette fois-ci, avec le professeur de mathématiques, madame Tusseau.

Le sous-thème retenu était : « Histoire de chiffres, histoire en chiffre »

Voulant, bien sûr, rester sur le thème central de ce parcours diversifié – La Loire –, nous nous sommes intéressés à la population ligérienne et plus particulièrement à celle du canton de Thouarcé. En collaboration avec monsieur Jacobzone, professeur du Service éducatif des Archives départementales, nous nous sommes appuyés sur les registres paroissiaux de la commune de Thouarcé au $XIX^{\rm ème}$ siècle.

L'objectif était double :

- 1. Réaliser et interpréter des opérations et graphiques mathématiques normalement réalisés en cours mais pas toujours faciles à comprendre, à partir de phénomènes historiques locaux.
- 2. Faire comprendre aux élèves la somme de labeur que recouvre une série statistique : des heures de travail qui tiennent dans un tableau.

L'aspect « affectif » de la démarche, à savoir l'étude de la population de leur commune, a très vite représenter pour les élèves l'un des principaux intérêts : quelle satisfaction de retrouver un acte portant son nom !

Un véritable travail de fourmis commençait : les élèves, deux par deux, devaient relever, année par année, le nombre de naissances, de mariage et de décès.

De cette base d'informations, patiemment collectée, tout un travail d'abord mathématique puis historique pouvait, ensuite, s'effectuer :

- → Calculer différents taux possibles (natalité, mortalité...) à partir de tableaux.
- → Transformer, à l'aide d'un tableur, ces calculs en courbes. Ce travail fut, peut être, le plus long car le maniement de l'informatique révèle beaucoup de possibilités mais aussi des difficultés.
- → Effectuer des analyses linéaires (tracer l'évolution des naissances ou des décès...).
- → Effectuer des analyses comparatives (mettre en relation des naissances avec des décès...),
- → Effectuer des analyses annuelles, décennales, centennales...
- → Réflexion menée sur le type de graphique à choisir (histogramme, barres, courbes, aires...) en fonction de l'information que l'on cherche ou que l'on veut faire passer.

De ces différents tableaux, il restait aux élèves à « les faire parler », ce qu'ils firent assez facilement à l'aide des informations historiques données ou collectées par exemple dans le Célestin Port.

Pascal Camelot, Collège Les Fontaines, Thouarcé.



Archives départementales de Maine-et-Loire, 6 Fi 5251.

L'Atelier « conte »: notre travail avec les Archives départementales

Nous préparons un spectacle de contes pour la fin de l'année, mais nous avons commencé à travailler depuis le mois d'octobre.

En classe, les premiers contes que nous avons lus sont des contes des origines. Nous en avons lu beaucoup pour savoir comment est fait un conte. Puis, chaque élève de la classe en a écrit un.

Au mois de novembre, nous sommes allés aux Archives départementales pour découvrir l'histoire des costumes de chevalier du $11^{\rm \`eme}$ au $15^{\rm \'eme}$ siècle avec madame Cussonneau. L'armure a beaucoup évolué en quatre cents ans.



Dessin du chevalier Broundayte par Maud.

Ce travail a servi à nous préparer à écrire un conte qui se passe au Moyen Age.

Nous avons fait six groupes de trois élèves et chaque groupe a écrit un conte. On a voté pour en choisir un qui se nomme « le courageux chevalier » : un jeune garçon qui s'appelle Broundayte veut venger ses parents tués par un dragon.

Après avoir choisi le conte , nous avons fait trois groupes : CE2 ; CM1 ; CM2. Les CE2 ont travaillé sur le portrait du dragon et la description du combat, les CM1 sur la description de l'île et des personnages, les CM2 sur la construction du conte.

En même temps, nous avons appris à raconter des contes. Ils étaient plus faciles que « le chevalier courageux » car il y avait beaucoup de petites formules. Nous en avons raconté deux à nos parents au spectacle de Noël. Ça nous a aidés pour aller voir Elisabeth Belda aux Archives départementales.

Elisabeth est la conteuse qui nous aide à raconter le conte qu'on a écrit. En nous posant plein de questions, elle nous a aidés à mettre plus de détails dans nos descriptions et dans ce que disent les personnages. Elle nous a demandé de raconter le conte devant les élèves, elle nous a dit de raconter au passé composé et pas au passé simple, de mettre le ton.

En revenant en classe, nous avons fait des recherches sur Internet et dans des encyclopédies pour trouver des informations sur le Moyen Age. Cela nous a permis d'ajouter des détails sur la description des lieux et des personnages de notre histoire.

Nous retournerons aux Archives départementales une prochaine fois parce que nous n'avons pas fini de travailler avec Elisabeth Belda.

Nous espérons que nous serons prêts pour raconter « le chevalier courageux » à nos parents au mois de juin.

> La classe de Cycle 3, École de La Chapelle Saint-Laud

« À propos de... »: une nouvelle série de publications des Archives départementales

La fin d'une époque...

C'en est fini des anciens dossiers des services éducatifs: chacun peut constater qu'ils ne correspondent plus aux besoins tels qu'ils se dessinent dans nos classes. Ces publications incluaient de très nombreux documents, souvent très longs et rapidement expliqués. Traitant de thèmes purement historiques, souvent pointus, dans une optique où les soucis de la recherche n'étaient pas absents, ils étaient conçus pour des élèves possédant un bon niveau de langue et que la lecture et l'analyse approfondies ne rebutaient pas. Ces dossiers sont devenus inadaptés malgré leur intérêt intrinsèque et sont inutilisables sans un long travail de remise en forme. Les enseignants de leur côté ont besoin, lorsqu'ils utilisent des documents, qu'ils soient préparés et utilisables rapidement sans remaniement pour des activités courtes et accompagnées des élèves.

Une nouvelle optique...

« À propos de... », la nouvelle série de documents publiée par les Archives départementales de Maine-et-Loire a été conçue pour répondre à l'évolution des besoins et des aptitudes des élèves dans leur ensemble.

Leurs thèmes sont au croisement de l'actualité de ce qu'on appelait autrefois l'instruction civique et l'histoire.

Ce sont des productions légères, de six pages maximum, conçues à partir de deux ou trois documents ou extraits courts; certains sont reproduits in extenso pour rappeler leur identité archivistique, d'autres sont transcrits par extrait.

Les documents sont accompagnés de questions et l'emplacement de la réponse est prévu dans le dossier, qui est donc utilisable tel quel.

La dernière page est conçue pour des prolongements de recherches personnelles ou par groupe.



L'ensemble est présenté sous une forme attrayante, illustrée et colorée.

Une large diffusion...

Le public visé est large et ces dossiers sont destinés à la fois au cycle terminal du primaire et aux classes de collège. Ils sont également utilisables par des élèves de lycée. À chaque niveau, les adaptations nécessaires sont bien sûr opérées par l'enseignant.

La première livraison de « À propos de... », consacrée à la première élection du président de la République au suffrage universel a été envoyée dans tous les établissements du département. Les numéros suivants seront distribués gracieusement à tous ceux, établissements ou enseignants, qui en feront la demande.

Financée par le Conseil général de Maine-et-Loire, cette publication a été conçue par le Service éducatif des Archives départementales et réalisée avec le concours du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine-et-Loire.

Infos / Expos

La belle époque de la CARTE POSTALE

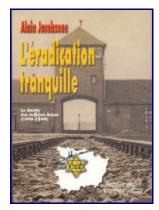
La prochaine exposition présentée par les Archives départementales de Maine-et-Loire débutera le 26 juin et se tiendra jusqu'au 11 octobre 2002.



À cette occasion, l'histoire de la carte abordée postale sera en mettant l'accent sur l'évolution des formes, les différents types de support et la collection des 8000 cartes postales des désormais Archives départementales, accessible sous forme numérique.

Un écran de consultation est disposition du public en salle d'exposition et en salle de lecture.

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 18 h Archives départementales de Maine-et-Loire 106, rue de Frémur - 49000 Angers. Tél. 02.41.80.80.00 - fax 02.41.68.58archives.dep@cg49.fr



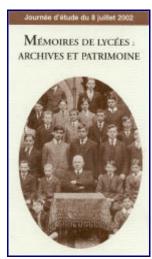
Ce nouveau livre d'Alain Jacobzone s'attache à retrouver les traces des victimes des rafles anti-juif, oubliées des Angevins, et s'efforce de retracer dans ses détails cette histoire dramatique.

A. Jacobzone, L'éradication tranquille. La déportation des Juifs d'Anjou (1940-1944). Ivan Davy Éditeur. 256 pages. 20 €.

À l'occasion du bicentenaire des lycées créés par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802), le Centre historique des Archives nationales propose une journée d'études sur les différentes sources de l'histoire des lycées. Les lycées dans les fonds des Archives départementales feront l'objet d'une étude plus approfondie en se basant sur l'exemple du Maine-et-Loire.

Mémoires de Lycées : Archives et Patrimoine. Lundi 8 juillet 2002. Centre historique des archives nationales. Hôtel de Rohan 87, rue Vieille-du-Temple 75 003 Paris

http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr



contacter Sarah Boisanfray, Service éducatif Archives départementales de Maine-et-Loire 49000 ANGERS

Téléphone : 02.41.80.80.00 Télécopie : 02.41.68.58.63 Messagerie : archives.dep@cg49.fr



Infos / Expos